



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

2017 - 2022, quelles évolutions pour l'école vaudoise?

En cette fin de législature, la cheffe du DFJC établit un bilan de l'évolution de l'école depuis 2017. Ces cinq dernières années, l'école vaudoise a renforcé de manière conséquente les matières fondamentales, jeté les bases de l'éducation numérique et est devenue plus inclusive, plus équitable et plus sûre. Du quotidien de l'élève à celui de ses enseignantes et enseignants, des ressources pédagogiques aux ressources de prévention et de promotion de la santé, l'école a fortement évolué grâce aux chantiers lancés en 2017 et accompagnés par des ressources supplémentaires d'envergure.

Baisse des effectifs d'élèves à tous les degrés et féminisation du corps directorial

Un premier constat important: le nombre d'élèves par classe a baissé en cinq ans. De manière détaillée, nous pouvons observer une baisse marquée dans les classes de 1-2P, 5P ou 7P où la moyenne est passée sous la barre des 19 élèves. Le nombre de classes dont l'effectif dépasse la norme a lui aussi sensiblement baissé et, lorsque c'est le cas, des mesures sont mises en place en concertation avec le corps enseignant. Au secondaire, l'objectif a aussi consisté à renforcer le temps de présence des maîtres de classes de VG à 8-9 périodes hebdomadaires (6 périodes en moyenne en 2017) en leur confiant notamment l'enseignement de l'une des disciplines à plus forte dotation. La direction des écoles s'est aussi sensiblement féminisée: la proportion de directrices d'établissement est passée de 26,4% à 35,5% entre 2017 et 2022.

L'enseignement des matières fondamentales et l'éducation numérique comme priorités

Les Mathématiques ont fait l'objet d'un plan d'action. Parmi ses mesures, l'appel à désamorcer les réflexes genrés a encouragé les jeunes filles à prendre l'option spécifique math-physique en faisant passer leur nombre en OS MEP de 26% à 29% entre 2017 et 2022. L'enseignement du Français a été soutenu, que ce soit par l'approche syllabique de la lecture pour 1-4e, la promotion de la lecture ou l'introduction d'une période supplémentaire de Français en 10e et 11e. La révision du Cadre général d'évaluation a quant à elle souligné l'importance des disciplines

fondamentales tout en apportant des changements souhaités par le terrain: réduction du nombre de notes, disparition des ECR de 10e année, cantonalisation de l'examen de 11e (dont la pondération a baissé de 33% à 20%) et valorisation des disciplines créatrices et manuelles.

L'éducation numérique a été l'un des grands chantiers de la législature écoulée. Pionnier, le Canton de Vaud a formé plus de 2'000 enseignantes et enseignants qui ont pu en faire bénéficier plus de 21'000 élèves. D'ici la fin de l'année civile en cours, 40% du corps enseignant sera formé. L'école vaudoise innove en se dotant de ses propres moyens d'enseignement pour l'ensemble des cycles qui intègrent notamment les dimensions de la citoyenneté numérique (impacts sur la société et les individus, risques d'addiction liés aux écrans, etc.). Un accord historique a par ailleurs permis de répartir les charges entre le Canton et les communes pour l'équipement des salles et le Wifi. Ce projet poursuit son déploiement.

Des ressources en augmentation et un cadre clair pour l'école à visée inclusive

Pour mettre en œuvre la Loi sur la pédagogie spécialisée adoptée en 2015, le DFJC devait renforcer les moyens mis à la disposition des établissements et créer des outils pour améliorer la prise en charge des élèves à besoin particulier. D'une part, il s'agit de garantir un nombre de places suffisant dans les établissements de pédagogie spécialisée (le taux des élèves en institution est passé de 1,92% en 2017 à 1,84% en 2022). D'autre part, il est primordial d'augmenter l'encadrement des élèves dont le cursus en classe régulière doit être accompagné de mesures renforcées. En plus des moyens liés à l'évolution démographique, ce sont plus de 13 millions de francs supplémentaires qui ont été injectés dans l'enseignement ordinaire, 3,2 millions dans l'enseignement spécialisé et 2,2 millions dans les aides à l'intégration. Ce sont donc plus de 18,4 millions qui ont été investis de manière pérenne dans les ressources des établissements scolaires. Notre canton est le seul qui a pu déployer un tel dispositif au cours de ces cinq dernières années : chaque élève dont les besoins nécessitent des mesures renforcées intégratives bénéficie en moyenne de 3,5 périodes d'enseignement spécialisé et de 5,8 périodes d'aide à l'intégration hebdomadaires, en complément de l'enseignement ordinaire. Les aides à l'intégration disposent désormais d'un contrat de travail en bonne et due forme et d'une formation dédiée à leur métier. Ce changement représente un pas important après des années de travail sur appel.

Depuis 2020, les établissements ont reçu de nouvelles dotations avec l'arrivée des éducatrices et éducateurs sociaux en milieu scolaire, des référentes et référents PPLS, des personnes ressources pour l'utilisation pédagogique des outils numériques ou des personnes référentes pour la durabilité et pour le lien avec le monde professionnel. Au niveau départemental, des déléguées au climat scolaire, aux langues anciennes et à la durabilité ont pu mener des actions ayant un impact concret sur le terrain: mise à disposition de protections périodiques gratuites, premier Concours cantonal de langues anciennes, programme « Plus », guide de voyages durables, etc.

Une école plus sûre et bienveillante

Le harcèlement-intimidation entre élèves a fait l'objet d'une attention toute particulière. 10% des élèves de 15 ans sont touchés par ces situations au moins une

fois par semaine. L'ensemble du corps enseignant a désormais été formé à la méthode de prévention appelée «préoccupation partagée». De plus, un plan d'action de lutte contre l'homophobie et la transphobie - soutenu par une déléguée à ces questions - permet de poursuivre cet objectif: chaque élève doit pouvoir suivre sa scolarité dans un climat serein et sûr.

Aux côtés du Département de la santé et de l'action sociale, le DFJC a sollicité 16 millions de francs pour un plan d'action en faveur de la santé mentale des jeunes, particulièrement éprouvée par la pandémie. Ces moyens ont servi aux appuis pour les élèves en risque de décrochage. La prévention des risques suicidaires a été intensifiée. Enfin, un plan inédit de formation des enseignantes et enseignants aux troubles du spectre de l'autisme a débuté.

Partant de la conviction que la formation est la clef d'une intégration réussie pour les jeunes migrants, l'Unité Migration Accueil a été créée en 2019. Elle apporte un soutien aux établissements (entretien d'accueil systématique et expertise) pour la scolarisation des jeunes migrants primo-arrivants. C'est grâce à cette structure que l'accueil d'enfants ayant fui la guerre en Ukraine est facilité au sein de l'école.

Pour voir l'avenir avec plus de sérénité

Enfin, le DFJC a pérennisé la 12e année qui sera déployée dans tout le canton à la rentrée d'août 2022. Elle offre aux élèves n'ayant pas obtenu leur certificat en 11e un encadrement pour y parvenir et une préparation à l'entrée en apprentissage. Avec les mesures prises pour valoriser la formation professionnelle et l'augmentation de la participation des élèves au Salon des métiers ou au SwissSkills (y compris pour les élèves en VP), les élèves vaudois peuvent mieux s'orienter et voir leur avenir avec plus de sérénité.

Des ambitions et des moyens pour la formation et la jeunesse

Éducation numérique, renforcement de la Loi sur l'enseignement, valorisation de la formation professionnelle et Concept 360°, les quatre chantiers qui ont marqué les années 2017-2022 sont sur les rails. Ces avancées ont été possibles grâce au travail de l'ensemble des actrices et des acteurs de l'école et grâce à la confiance du Grand Conseil et du Conseil d'Etat qui ont alloué des moyens considérables demandés par le DFJC pour construire l'avenir et permettre le développement du potentiel de toutes les jeunes vaudoises et tous les jeunes vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENTS